

# Où et quand s'inscrire ?

Au bureau du Service animation au Centre culturel

TOUS LES LUNDIS de 16h30 à 19h

TOUS LES MARDIS de 10h - 12h \* 17h - 18h30

## Dates d'ouverture ALSH 2013

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Me 9	Me 6	Vacances L 4 au V 8	<b>Merc 3</b> Jour d'école	Vacances J 2 au V 3
Me 16	Me 13	Me 13	Me 10	Me8 Je9 Ve10 <u>Ecole et ALSH</u> <u>Fermés</u>
Me 23	Me 20	Me 20	Me 17	Me 15
Me 30	Vacances L 25 au V 1er	Me 27	Vacances L22 au V26	<b>Merc 22</b> Jour d'école
			Vacances L29 au Ma30	Me 29

HORAIRE ACCUEIL DEPART	LE MERCREDI	LES VACANCES
Accueil matin	de 7 h 30 à 9 h 30	de 7 h 30 à 9 h 30
Départ et accueil midi	de 11 h 45 à 12 h côté maternel de 12 h à 12 h 15 à la cantine côté primaire	
Départ et accueil après midi	13h15 à 13h45	
Départ du soir	17 h à 18 h 30	17 h à 18 h 30

Pour joindre les animateurs à l'ALSH maternel-primaire

Uniquement le mercredi et pendant les vacances  
de 7H30 - 18H30 : 04 67 28 66 56 - 06 17 35 19 35



# LIGNAN sur ORB ACCUEILS de LOISIRS

## Janvier \* Mai 2013



L'Accueil de Loisirs communal est une structure éducative qui accueille vos enfants de 3 à 5 ans en **section maternelle** et de 6 à 11 ans en **section primaire** le **mercredi** et les **petites vacances** scolaires



Service animation - Mairie de Lignan sur Orb  
Centre culturel 2 avenue Ingarrigues  
tel 04 67 28 75 52 Fax : 04 67 28 25 31  
alsh.lignan@gmail.com  
www.ville-lignansurorb.fr

# Inscription : le dossier !

Seuls les enfants inscrits et dont le dossier est complet sont acceptés à l'accueil de loisirs (mercredi ou vacances) N'attendez pas le dernier moment !

Les dossiers sont valables 1 année et chaque enfant doit avoir son propre dossier. Vous devez fournir les documents suivants :

## 1ère inscription

- **La fiche de renseignements** remplie (fournir le livret de famille)
- **La fiche sanitaire** remplie recto verso avec (fournir le carnet de santé à jour des vaccinations obligatoires)
- **Le justificatif de domicile au nom du responsable légal de l'enfant** (validité moins de 3 mois) : (facture d'EDF ou téléphone fixe ou quittance de loyer ou facture d'eau) Indispensable, il détermine votre tarif.
- **L'attestation d'Assurance Responsabilité Civile extrascolaire**
- **Votre n° d'allocataire CAF**
- Si vous y avez droit **la carte Loïssoleil CAF ou les Bons Centre de loisirs MSA** de l'année en cours (les originaux)
- **Le règlement à l'inscription** (en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public)

## Réactualisation

- Vérifier la fiche de renseignements
- Avoir les vaccins obligatoires à jour (**Fournir le carnet de santé**)
- **Fournir un justificatif de domicile** (validité - de 3 mois) **du représentant légal de l'enfant** (facture EDF, eau, téléphone fixe, quittance de loyer ...)
- **L'attestation d'Assurance Responsabilité Civile extrascolaire**
- **Votre n° d'allocataire CAF**
- **Fournir** si vous y avez droit **La carte Loïssoleil CAF ou les Bons Centre de loisirs MSA** de l'année en cours (les originaux)
- **Le règlement à l'inscription** (en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public)

**Les familles habitant CORNEILHAN** doivent fournir en début d'année civile L'ATTESTATION ASLH (délivrée par la mairie de Corneilhan) afin de bénéficier du tarif préférentiel pendant les petites vacances.



La CAF de l'Hérault est partenaire de l'ALSH de Lignan sur Orb

# Les tarifs

Le **Mercredi** (période scolaire)

**inscription à la 1/2 journée avec ou sans repas**

Tarif de la demi-journée				Temps du Midi
Tarif LIGNANAIS		Tarif PLEIN		
Tarif plein	Avec carte Loïssoleil CAF ou Bon MSA	Tarif plein	Avec carte Loïssoleil CAF ou Bon MSA	Tarif unique
<b>3,20 €</b>	<b>0,90 €</b>	<b>6,40 €</b>	<b>4,10 €</b>	<b>3,20 €</b>

**ATTENTION !** certains mercredis nous prévoyons une sortie toute la journée pour permettre à vos enfants de changer d'horizon de découvrir la région, de pratiquer de nouvelles activités.



L'inscription à la journée entière est alors obligatoire

## Les Petites Vacances scolaires inscription à la Journée

Inscription à la journée	Tarif LIGNANAIS		Tarif PLEIN	
	Tarif Lignanais	Avec carte Loïssoleil CAF ou Bon MSA	Tarif plein	Avec carte Loïssoleil CAF ou Bon MSA
<i>Forfait journée tout compris</i>	<b>9,60 €</b>	<b>5 €</b>	<b>19,20 €</b>	<b>14,60 €</b>



**Votre enfant est malade et il sera absent ?** Signalez le, au plus tard le jour même de son absence, et fournissez un certificat médical dans les 3 jours au service animation. Vous aurez un avoir pour vos prochaines inscriptions.

Pour toute autre demande vous devez faire un courrier motivé avec les justificatifs, adressé à M. le Maire dans les 7 jours à compter de l'absence.



**Ayez le réflexe Internet !**  
**alsh.lignan@gmail.com**  
**www.ville-lignansurorb.fr**

